

Administration communale WINCRANGE

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du : 06.11.2023
Date de l'annonce publique : 30.10.2023
Date de convocation : 30.10.2023

Présents : Meyers, bourgmestre,
Thillens, Arend, échevins,
Engelen, Hoffmann, Koos, Piret, Schanck, Scholzen, Schruppen, Weber,
conseillers,
Schroeder, secrétaire

Excusé(s) : /

Ordre du jour: 6

Sujet: **Adaptation des tarifs relatif à l'usage des salles des fêtes, du centre culturel et du Barteshaus de la commune de Wincrange.**

Le Conseil Communal,

- * Vu l'article 123 de la Constitution du 17 octobre 1868 ;
- * Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et plus précisément ses articles 29 et 103 à 107bis ;
- * Revu sa délibération du 12 juillet 2022, portant fixation des nouveaux tarifs de location des salles communales locales de la commune, approuvée par décision ministérielle en date du 16.08.2022, réf. 83fx0b33f/as ;
- * Considérant que le tarif de location de la salle des fêtes du « Barteshaus » à Hoffelt actuellement fixé à 400,00 € est désormais considéré comme trop élevé et qu'il serait donc approprié de procéder à une adaptation dudit tarif en le fixant à 200,00 € ;
- * Considérant que les frais de fonctionnement et d'entretien des salles des fêtes communales ont un impact non négligeable sur le budget communal et qu'il y a donc lieu de couvrir une partie de ces frais par la facturation d'un tarif pour la location et, le cas échéant, le nettoyage de ces salles ;
- * Considérant que les recettes provenant de la location des salles des fêtes et du « Barteshaus » figurent à l'article 2/831/708213/99002 « Recettes provenant de la location des salles de fêtes » tandis que celles provenant de la location du centre culturel à Wincrange figurent à l'article 2/831/708213/99001 « Recettes provenant de la location du centre culturel » du chapitre ordinaire du budget de la commune ;
- * Considérant que les recettes relatives à la facturation du nettoyage de ces mêmes locaux sont imputées à l'article 2/831/706130/99002 « Salles des fêtes : Services de nettoyage des infrastructures » ;
- * Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins ;
- * Après en avoir délibéré ;

décide à l'unanimité des voix

- 1) d'arrêter comme suit les nouveaux tarifs pour la location des salles des fêtes, du centre culturel et du Barteshaus de la commune de Wincrange:

Location	Type Manifestation	
	Fête privée	But lucratif Assemblée Répétition
Salles des fêtes		
Surface > 120 m ²	200,00 €	Gratuit
Surface 51 - 120 m ²	150,00 €	
Surface 0 - 50 m ²	100,00 €	
Barteshaus		
Salle des fêtes	200,00 €	Gratuit
Café	150,00 €	
Salles des fêtes avec café	450,00 €	
Gîte	300,00 €	
Centre culturel Wincrange		Gratuit
Salle des fêtes	400,00 €	

Nettoyage			
Salles des fêtes	Salle	Cuisine	Vitres
Asselborn	165,00 €	90,00 €	615,00 €
Boevange	175,00 €	135,00 €	235,00 €
Boxhorn	205,00 €	90,00 €	325,00 €
Brachtenbach	150,00 €	55,00 €	175,00 €
Derenbach	100,00 €	85,00 €	135,00 €
Doennange	185,00 €	120,00 €	120,00 €
Hachiville	180,00 €	175,00 €	330,00 €
Hachiville - Cave	120,00 €		
Hamiville	195,00 €	150,00 €	235,00 €
Hoffelt	95,00 €		175,00 €
Lullange	70,00 €	90,00 €	80,00 €
Niederwampach	180,00 €	90,00 €	140,00 €
Oberwampach	150,00 €	85,00 €	96,00 €
Rumlange	80,00 €	70,00 €	117,00 €
Sassel	85,00 €		96,00 €

Stockem	85,00 €		96,00 €
Troine	120,00 €	90,00 €	295,00 €
Bartshaus	Salle	Cuisine	Vitres
Salle	130,00 €	100,00 €	260,00 €
Café	82,00 €	165,00 €	75,00 €
Salle avec café	212,00 €	265,00 €	335,00 €
Gîte	200,00 €		260,00 €
Centre culturel Wincrange			
Femmes de charge	30,00 €/h		
Forfait produits	25,00 €		

Une caution au montant de 500,00 € est à déposer auprès de la Recette communale lorsqu'il s'agit d'une fête privée ou d'une manifestation à but lucratif.

- 2) de soumettre les présents tarifs pour approbation à l'autorité supérieure.

Ainsi décidé à Wincrange, date qu'en tête
 Suivent les signatures

Pour expédition conforme,
 le bourgmestre,



le secrétaire,